Une démarche grand angle

Adoptés en 2015 par l'Organisation des Nations-Unies (ONU) dans le cadre d'un programme appelé Agenda 2030, les 17 Objectifs de Développement Durable (les ODD) représentent un appel à agir au niveau de chaque État. Pour autant, chaque acteur de la société doit y contribuer, y compris les acteurs économiques et les institutions. C'est pourquoi aquitanis a choisi d'articuler les ODD et sa démarche RSE.

	Objectifs de Développement Durable des Nations-Unies	**Contribution de la démarche RSE aquitanis**
	Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde	73 %
	Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir une agriculture durable	75 %
	Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être à tous les âges	64 %
	Veiller à ce que tous puissent suivre une éducation de qualité dans des conditions d'équité et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie	66 %
	Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et filles	74 %
	Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau	75 %
	Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable	70 %
	Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous	70 %

Source : rapport d'évaluation 2021 Afnor Certification

	Objectifs de Développement Durable des Nations-Unies	Contribution de la démarche RSE aquitanis
	Mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation	76 %
	Réduire les inégalités entre les pays et en leur sein	75 %
	Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables	72 %
	Établir des modes de consommation et de production durables	68 %
	Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions	72 %
	Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable	63 %
	Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres	63 %
	Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable	66 %
	Partenariats pour la réalisation des objectifs	72 %

Source : rapport d'évaluation 2021 Afnor Certification